

2021-554827 Directeur(trice) technique national(e) auprès de la Fédération française de roller et skateboard

Informations générales

Description de l'entité	Direction des Sports - Etablissements Publics
Intitulé long de l'offre	Directeur(trice) technique national(e) auprès de la Fédération française de roller et skateboard
Date de fin de publication	19/03/2021
Employeur	Ministère des sports - Direction des sports

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	Nouvelle Aquitaine
Départements	Gironde (33)
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	Fédération Française de roller et skateboard- 6, Bd du Président Franklin Roosevelt – 33080 BORDEAUX
Versant	Fonction publique de l'Etat
Catégorie	A
Nature de l'emploi	Emploi ouvert aux titulaires et/ou aux contractuels
Domaine fonctionnel	Élaboration et pilotage des politiques publiques - Responsable sectorielle/sectoriel
Intitulé du poste	Directeur(trice) technique national(e) auprès de la Fédération française de roller et skateboard
Descriptif de l'employeur	<p>La direction des sports définit la stratégie nationale de l'Etat et conçoit et les politiques publiques interministérielles du sport. Elle met en œuvre ces politiques, ou favorise leur mise en œuvre, en s'appuyant notamment sur les réseaux des services déconcentrés, de ses établissements publics et des conseillers techniques sportifs (CTS). Elle exerce, en particulier, une compétence à l'égard des fédérations sportives, conformément à la délégation ou l'agrément qu'elle leur délivre.</p> <p>I - Historique de la FFRS :</p> <p>La Fédération des Patineurs à Roulettes de France a vu le jour à Paris en 1910. Elle regroupait initialement trois spécialités pratiquées en patins à essieux, la course, le patinage artistique et le rink hockey. Les premiers championnats de France se sont tenus la même année. La FRPF est dissoute en 1925. Elle est remplacée par la Fédération Française de Rink Hockey (FFRH) le 30 mai 1926. Elle regroupe alors 7 clubs et 67 licenciés. La fédération obtient son rattachement au Comité National des Sports. Elle devient donc la seule fédération habilitée à organiser l'ensemble des disciplines à roulettes. Elle s'installe alors dans la périphérie de Bordeaux (33), à proximité du Centre national d'entraînement, implanté au CREPS Aquitaine de Talence, toujours actif à l'heure actuelle. Une autre antenne sera implantée au sein du CREPS de Nantes, ce centre formant le Pôle France dédié à la performance du Roller Course.</p>
Descriptif de l'employeur (suite)	<p>La Fédération est affiliée au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.), à la World Skate et bénéficie de la reconnaissance du Comité International Olympique (C.I.O). C'est une fédération multidisciplinaires qui gère toutes les spécialités à roulettes. Elle regroupe 12 disciplines sportives réparties dans 8 commissions. Le skateboard est passée discipline olympique en août 2016. Le roller course est inscrit au programme des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2018 à Buenos Aires (Argentine). Deux disciplines sont reconnues de haut-niveau (le roller course et le roller hockey).</p> <p>L'Assemblée Générale de décembre 2017 a voté le changement de nom de la Fédération qui devient Fédération Française de Roller et Skateboard. En 2021, le skateboard participera à ses premiers jeux Olympiques à Tokyo.</p>

II- L'équipe fédérale :

Une nouvelle équipe a été élue lors de l'assemblée générale électorale du 13 décembre 2020. Le comité directeur est composé de 27 membres. L'équipe de France Roller & Skateboard est au cœur de l'ambition sportive de la fédération. Elle a pour cœur de co-construire la feuille de route avec l'ensemble des collaborateurs et présidents de ligues et introduire les principes de l'agilité dans le management des projets, permettant d'installer dans l'organisation une culture de l'innovation à tous les niveaux.

III- Le projet fédéral :

La FFRS couvre l'olympisme, le haut niveau, la pratique en compétition, la pratique ouverte au plus grand nombre.

Description du poste

Encadrement : Oui

La mission de directeur technique national est de concourir à la définition de la politique sportive fédérale, de veiller à sa mise en œuvre et de contribuer à son évaluation. Il concourt au développement de la pratique sportive des licenciés. Aux côtés des élus fédéraux, il pilote et coordonne sa mise en œuvre, l'évalue et en rend compte. Il manage l'encadrement technique de la fédération y compris les conseillers techniques fédéraux. A ce titre, il dispose de l'autorité fonctionnelle sur l'ensemble des CTS et assure pour partie leur gestion en lien avec le ministère des sports.

Activités principales :

- Participe aux instances de direction de la fédération.
- Analyse les objectifs, expertise les projets et conseille les élus.
- Contribue à la définition de la politique fédérale en veillant à sa cohérence avec la déclinaison des politiques publiques, en assure l'application et en évalue les résultats.
- Responsable de l'ensemble des équipes de France.
- Il conduit la stratégie en matière de sport de haut niveau et concourt à l'excellence sportive pour chaque discipline.
- Met en place en coordination avec commissions sportives une stratégie de développement des disciplines de la fédération sous toutes ses formes.
- Définit et met en œuvre la politique sportive fédérale de haut niveau.
- Participe à la définition des orientations stratégiques sportives de la fédération.
- Contribue à la définition de la politique fédérale en veillant à sa cohérence avec la déclinaison des politiques publiques, en assure l'application et en évalue les résultats.
- Conduit et dynamise l'animation de réseaux dans les territoires.
- Met en œuvre les différents contrats (développement et performance) entre l'ANS et la fédération.
- Représente l'Etat et la DTN au niveau des instances nationales et auprès des institutions et partenaires.
- Il dirige et anime la direction technique nationale de la fédération.
- Il organise les recrutements de CTS (EN, CTN et CTR) selon la procédure en vigueur.
- Crée une synergie entre les cadres et les élus.
- Conduit les objectifs stratégiques fixés par la fédération en matière d'innovation.
- Organise et met en place la filière de formation dans toutes les disciplines.
- Accompagne la mise en place et la valorisation des actions liées à la mixité et à la défense des valeurs de la République.
- Manage et assure la gestion RH des cadres techniques de la fédération et ajuste les pratiques de management au regard des évolutions apportées à la plateforme RH fédérale
- Organise la filière de formation et le perfectionnement des cadres.
- Elabore et exécute les budgets de la DTN.
- Assure la gestion administrative, la coordination, le pilotage et l'évaluation des différents projets de la DTN.
- Rédige les documents, comptes rendus, conventions et courriers liés aux projets de la DTN.
- Communique les bilans et résultats des activités de la DTN auprès des autorités compétentes et, le cas échéant, met en alerte.

Conditions particulières d'exercice

Autorité hiérarchique du directeur des sports

Relations fonctionnelles avec le président fédéral

Autorité fonctionnelle sur l'encadrement technique de la fédération

Relations de travail avec les interlocuteurs particuliers du champ du sport.

Horaires atypiques, disponibilité pour nécessité de service, nombreux déplacements internationaux et nationaux.

Pour des raisons stratégiques la mission de DTN s'organise entre le siège fédéral et la région parisienne.

Spécificités et contraintes du poste : poste à responsabilité et transversal, grande disponibilité (travail le week-end), multitude d'interlocuteurs (élus fédéraux, dirigeants, CTS, cadres fédéraux, sportifs de haut niveau, collectivités, institutions, associations, secteur professionnel, entreprises...), nombreux déplacements en France et à l'étranger, grande capacité d'adaptation.

Descriptif du profil recherché

Savoirs :

Expérience dans la responsabilité et l'entraînement des équipes de France espoirs et seniors

Expertise dans le management et la gestion d'équipes et de projet sportifs complexes

Connaissance de l'environnement institutionnel et administratif du sport en France (code du sport)

Expérience dans les domaines de la formation, du haut niveau et du développement

Connaissance et expérience de tous les échelons de la pyramide fédérale : du club, CD, ligue, national et international

Connaissance en gestion des ressources humaines

Connaissance en droit social relations individuelles et collectives de travail

Connaissance de l'environnement professionnel et politique dans les domaines du sport

Connaissance en droit administratif général, finances publiques et gestion budgétaire

Connaissance de l'environnement professionnel et politique dans les domaines du sport

Connaissance en communication et médias

Savoir-faire :

Diriger et manager une équipe d'acteurs dans un projet complexe, notamment : gérer les compétences et évaluer les collaborateurs dans leurs activités professionnelles

Savoir déléguer, contrôler et évaluer

Savoir prendre des décisions en situation de crise

Gérer des ressources et des budgets

Mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle et de médiation professionnelle

Communiquer en interne et auprès de médias ou de partenaires

Évaluer des dispositifs et des structures

Savoir-être :

Faire preuve d'autorité et de leadership

Faire preuve de la diplomatie et de médiation

Faire preuve d'organisation

Faire preuve de maîtrise de soi et avoir le sens de l'écoute et du dialogue

Faire preuve d'adaptabilité et de créativité

Emploi ouvert aux militaires

Oui

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Emploi régi par le décret n°2017-374 du 22 mars 2017.

Emploi de 1ère catégorie.

Les candidats doivent justifier d'au moins 8 années de services accomplis dans un emploi du ministère des sports ou de ses établissements publics ou dans l'exercice d'une activité professionnelle dans le secteur sport.

Le poste peut convenir à une nouvelle orientation professionnelle.

Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae détaillé,
- Des éléments de projet managérial et de prise en compte des priorités ministérielles et fédérales (2 pages maximum).

Un entretien est organisé avec les candidats dont les dossiers auront été préalablement sélectionnés.

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail :
Accompagnement à la prise de fonction de DTN.

Quotité de temps de travail Temps complet

Demandeur

Date de vacance de l'emploi	15/04/2021
Personne à qui adresser les candidatures (mail)	ds-cts-recrutement@sports.gouv.fr
Personne à contacter (mail)	jacky.avril@sports.gouv.fr
Autre personne à contacter (mail)	darlet.ffroller@gmail.com